

EQUIPEMENT §) Equipement électrique 12 v
 Feux de route 2/CR (E) Avertisseur optique s. feux de
 Feux de croisement 2/CR (E) Feux de position 2/A(E) route
 Feux de gabarit - Feux de brouillard -
 Avertisseur 1/électrique (1-ton) Niv. sonore 95 dB/A)
 Essuie-glace 2/électriques(1-vitesse) Lave-glace oui
 Feux arrières 2/ULO K 33255 Catadioptrés AR = 2/I (E)
 Feux stop 2/ULO K 33255 Feux de recul -
 Eclair. plaque contr. §) Plaque forme haute/oblongue
 Rétroviseur 2/de chaque côté Indic. vitesse km/h VDO
 Indic. direction clign. 4/ §)
 AV 2/HELLA K 22715 catér. §) AR 2/ULO K 33255
 Avert. clign. av. lampe-témoin Lampes de travail -
 1 cale d'arrêt 300 x 260 x 180

INDICATIONS POUR LE PERMIS DE CIRCULATION
 Genre du véhicule Voiture de livraison
 Marque & type HANOMAG-HENSCHEL F 45 N
 Homologation n° CH 3401 71
 Forme de la carr.
 Places ass. : Total 3 (3 avant)
 Poids à vide sel.vhc. Carburant D
 CV 14,44
 Charge utile sel.vhc. Cylindrée 2835 cm³
 Poids total 3500 Poids de l'ensemble -

REMARQUES, MODIFICATION ET CONDITIONS: No de châssis du vhc. expertisé = 502 03 315

- +) Frein de service : sur demande avec renforteur air comprimé à 2 chambres
- §) Equipement + diamètre de braquage : à contrôler lors de l'immatriculation.

*) <u>Modèles</u>	: <u>empattement</u>	<u>longueur</u>	<u>porte à faux AR</u>
	3050	4720	990
	3050	5180	1450
	3500	5670	1490
	3900	6120	1540

Lieu et date de l'expertise
Aesch, 21.4.71

La commission d'expertise

14